

# 2020

Rapport préliminaire  
sondage de  
perception des  
immigrants quant à  
leur intégration au  
marché du travail au  
Québec

## CAS DES ORDRES PROFESSIONNELS



Par Osvaldo Enrique Anaya et  
Nathalia Guevara Jaramillo

# TABLE DES MATIÈRES

**3** Présentation de La Voix de l'Immigrant (LVI)

**4** Présentation de la problématique

**5** Sondage de perception

**5** Sondage de perception

**5** Justification du Sondage

**6** Méthodologie

**7** Structure du questionnaire

**8** Présentation de résultats

**9** Profil du participant

**10** Parcours au Canada

**14** Ordres professionnels

**21** Conclusion

**23** Recommandations

## PRÉSENTATION DE LA VOIX DE L'IMMIGRANT (LVI)

La Voix de l'Immigrant (LVI) est un organisme sans but lucratif créé en 2013 en Outaouais avec une couverture nationale. LVI a pour mission la défense collective des droits des personnes immigrantes diplômées à l'étranger, dont la profession est réglementée au Québec, et qui rencontrent des difficultés systémiques avec certains ordres professionnels du Québec.

L'organisme offre, également, des services aux personnes immigrantes de toutes les origines qui détiennent un diplôme obtenu au Québec ou dans toutes les autres provinces du Canada, mais qui éprouvent les mêmes difficultés systémiques à intégrer un ordre professionnel au Québec.

### Direction et administration

LVI est dirigée par un conseil d'administration et une direction selon les prescriptions de la Loi sur les compagnies du Québec.

#### Conseil d'administration

- **Hamid Benrabha** (Président)
- **Denise Laurence Dadié** (Vice-présidente)
- **Nathalia Guevara Jaramillo** (Assistante administrative)
- **Jeef Beia Kabemba** (Trésorier)
- **Youyou Nsembe Nsombe** (Administratrice)
- **Lomami Shomba** (Administrateur)
- **Sattarov Khusravdod** (Administrateur)

#### Équipe de travail

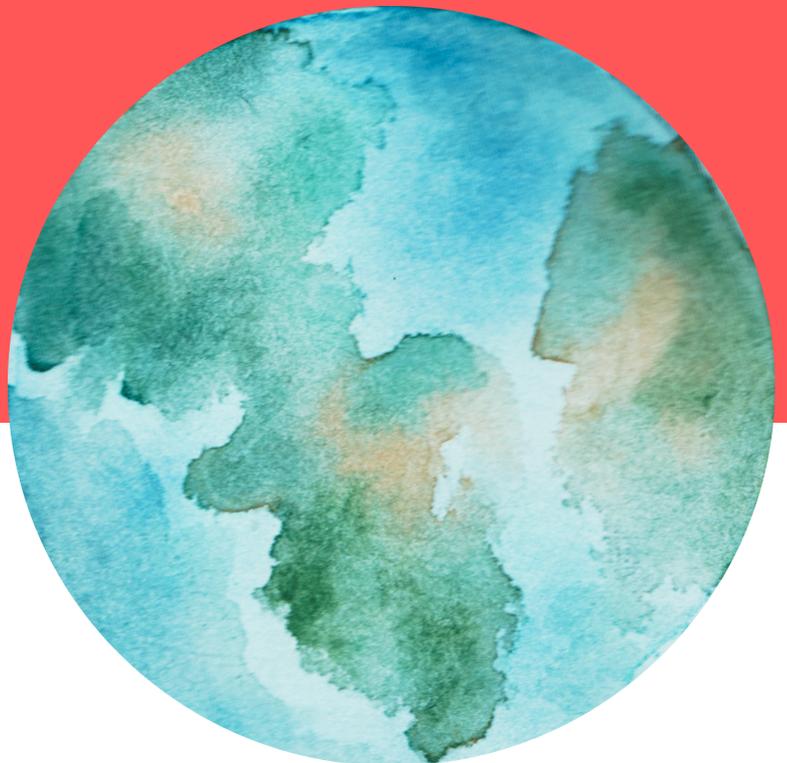
- **Didier Muamba Kabeya** (Directeur)
- **Osvaldo Enrique Anaya** (Chargé de projets, Bénévole)
- **Maysaa Al-Khatib** (Assistante administrative – Bénévole)
- **Olivia Hnatyshyn** (Communications)

## PRÉSENTATION DE LA PROBLÉMATIQUE

La majorité des personnes immigrantes à l'arrivée au Québec est informée des exigences à remplir pour exercer une profession au Québec et des exigences spécifiques pour les permis délivrés par les ordres professionnels. Les informations obtenues s'avèrent insuffisantes et souvent non claires. Les immigrants professionnels se rendent très vite compte des blocages systémiques et de la quasi-impossibilité des immigrants à intégrer certains ordres professionnels.

Cette situation ne permet pas aux diplômés à l'étranger d'intégrer le marché professionnel en général, ni leur profession d'expérience. Le blocage systémique pour l'accès aux permis et aux autorisations des ordres professionnels nuit à l'intégration des immigrants professionnels. Ce qui ne permet pas aux entreprises québécoises et canadiennes de profiter des connaissances et de l'expertise des immigrants professionnels et travailleurs qualifiés.

L'organisme (LVI) initie ainsi le présent sondage afin de jauger de l'ampleur de la situation à travers le Québec pour proposer des solutions idoines hormis la défense collective des droits des personnes immigrantes concernées.



# SONDAGE DE PERCEPTION

## OBJECTIFS DU SONDAGE

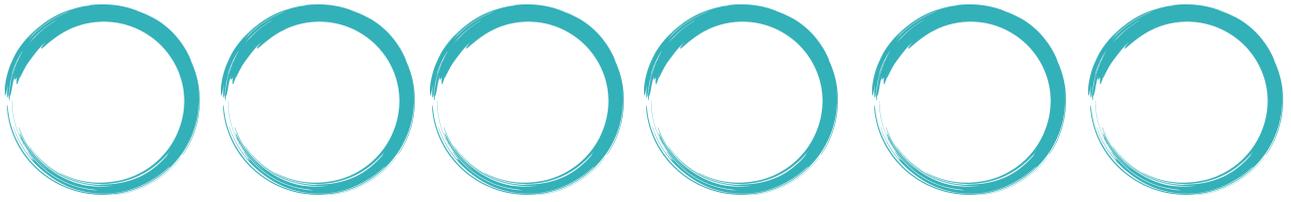
L'objectif principal du sondage est d'identifier la perception qu'ont les immigrants diplômés à l'étranger de leur intégration au marché de travail, et particulièrement la perception qu'ils ont des blocages systémiques imposés par certains ordres professionnels les empêchant d'exercer leurs professions au Québec.

## JUSTIFICATION DU SONDAGE

Bien que l'organisme travaille à défendre les droits collectifs des immigrants professionnels depuis 2013, son plan d'action 2020-2021 a prévu de réaliser un sondage afin de donner la parole aux concernés pour avoir leur perception de la problématique les concernant en vue de travailler ensemble à trouver des solutions idoines et durables.

Les résultats du sondage permettront de :

- Sensibiliser les membres de l'organisme aux contours complexes et multifacettes de la problématique;
- Présenter le rapport du sondage aux autorités politico-administratives ;
- Mobiliser les personnes concernées par la problématique et canaliser les revendications;
- Diffuser les résultats auprès de l'opinion publique nationale (Québec / Canada).



## MÉTHODOLOGIE

Les questions du sondage ont été tirées des réflexions et apports des membres de LVI lors des séances de sensibilisations effectuées durant les derniers sept ans. Les questions ont été révisées, revisitées et validées par le conseil d'administration et la direction avant de les soumettre aux personnes sondées.

L'application Google a servi pour le design et la création des formulaires en ligne du sondage. L'application permet autant la distribution massive du sondage (par courriel en l'attachant au message du texte) que la génération d'un raccourci URL pour accéder au sondage à partir d'un site web, d'un message texte ou d'un réseau social tel que Facebook ou Twitter.

La méthodologie utilisée était entièrement virtuelle (par courriel, site web, réseaux sociaux) à cause la pandémie mondiale de la maladie à corona virus (COVID-19).

## STRUCTURE DU QUESTIONNAIRE

Le sondage conçu se divise en quatre parties à savoir : a) profil du participant, b) parcours au Canada, c) démarches auprès des ordres professionnels et d) intégration au marché du travail.

### **a) Parcours du participant**

L'information recherchée ici est : depuis combien de temps le participant est arrivé au Canada, quels est son statut, quel est son pays d'origine, quels sont ses âge et genre, où il habite, quel est son niveau de français, son niveau de scolarité, son domaine de formation, ainsi que son expérience professionnelle en dehors du Canada.

### **b) Parcours au Canada**

L'information recherchée ici est reliée: à l'occupation actuelle du participant, l'existence d'une formation canadienne ou si le participant est présentement aux études, s'il travaille ou s'il est sans emploi ou dans une autre situation.

### **c) Démarches auprès d'un ordre professionnel**

L'information recherchée ici est celle de savoir si le participant est obligé ou non d'avoir un permis pour exercer sa profession au Québec, et dans le cas affirmatif, on s'intéresse à la perception qu'a le participant des démarches effectuées auprès des ordres professionnels. Dans ce sens on s'interroge en premier si le participant dont la profession ou métier est règlementée a déjà un permis professionnel ou si la demande du permis est court. Il est aussi question de savoir si le participant après avoir commencé les démarches les a abandonnées. Ensuite, il est sera question de rechercher la perception qu'a le participant des démarches effectuées auprès des ordres professionnels, sa perception quant à l'information disponible, quant aux exigences, à la reconnaissance des acquis, le délai pour l'obtention du permis et le coût du processus.

### **d) Intégration au marché du travail**

L'information recherchée ici est celle relative à la reconnaissance de la formation et l'expérience acquises en dehors du Canada ainsi que des suggestions pouvant faciliter l'intégration au marché du travail.

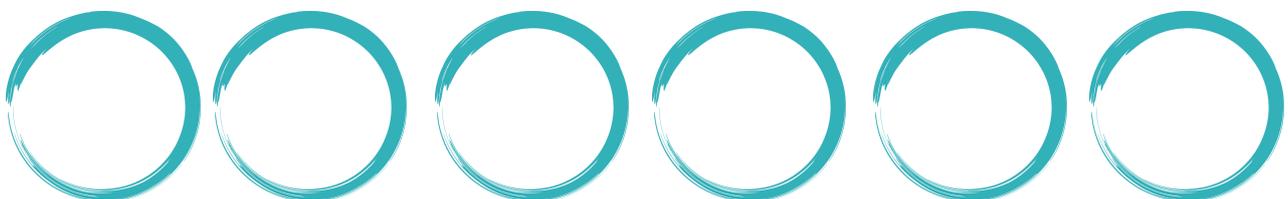
## PRÉSENTATION DE RÉSULTATS

Un total de quatre-vingt-cinq (85) personnes résidentes du Québec ont répondu au sondage. Le sondage a été publié sur le site web de l'organisme et dans les réseaux sociaux (Facebook et Twitter) pendant une période de trois (3) semaines. De même, le sondage a été envoyé par courriel aux membres de l'organisme par messagerie virtuelle, y compris sur WhatsApp.

Le sondage a été diffusé à travers les réseaux des partenaires, notamment la Table de concertation des organismes au service des personnes refugies et immigrantes (TCRI), le Service intégration travail Outaouais (SITO) et le Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais (CJEO).

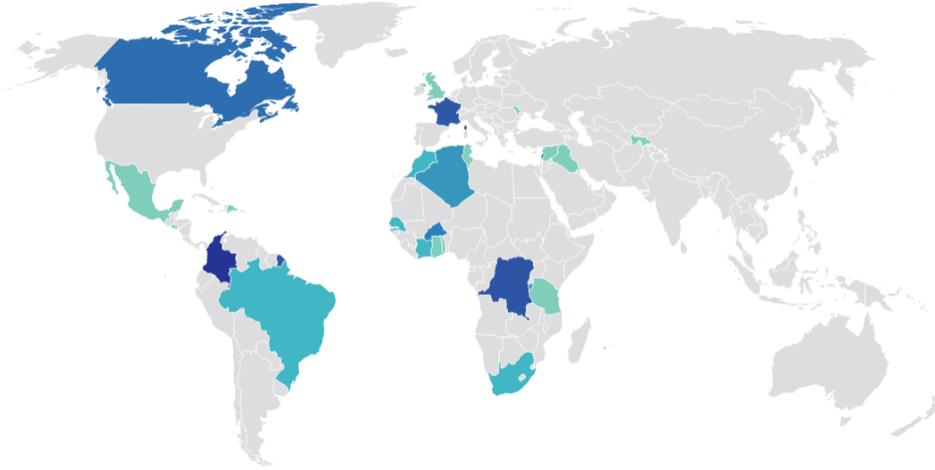
Le sondage a connu la participation des femmes et hommes de vingt et deux (22) nationalités différentes, résidents des douze (12) des quatorze (14) régions administratives du Québec et possédant des diplômes de plus de 30 professions différentes.

Les résultats du sondage sont présentés selon la structure en quatre parties du projet à savoir : a) profil du participant, b) parcours au Canada, c) démarches auprès des ordres professionnels et d) intégration au marché du travail.



## a) Profil du participant

Les tableaux ci-après présentent graphiquement l'information des participants quant à la durée de leur résidence au Québec, leur statut au Canada, leur pays de provenance:



Colombie	28
Canada	5
Angleterre	1
Maroc	2
République Dominicaine	1
Tadjikistan	1
R.D du Congo	9
France	7
Liban	4
Syrie	1
Burkina Faso	4
Afrique du Sud	2
El Salvador	1
Tunisie	1
Sénégal	2
Togo	1
Algérie	3
Burundi	3
Tanzanie	1
Ghana	1
Brésil	2
Côte d'Ivoire	2
Irak	1
Mexique	1
Moldavie	1

Table: Olivia Hnatyshyn • Source: LVI • Created with Datawrapper

### Arrivée au Canada

De 3 à 5 ans Moins de 3 ans De 6 à 8 ans Plus de 12 ans De 9 à 12 ans

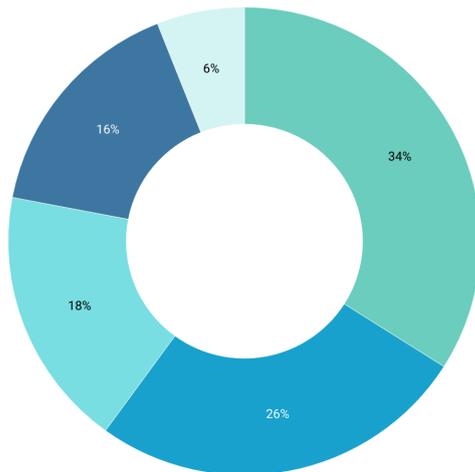


Chart: Olivia Hnatyshyn • Source: LVI • Created with Datawrapper

### Statut au Canada

Citoyen(ne) Réside(e) permanent(e) Travailleur temporaire Réfugié(e)  
Étudiant international

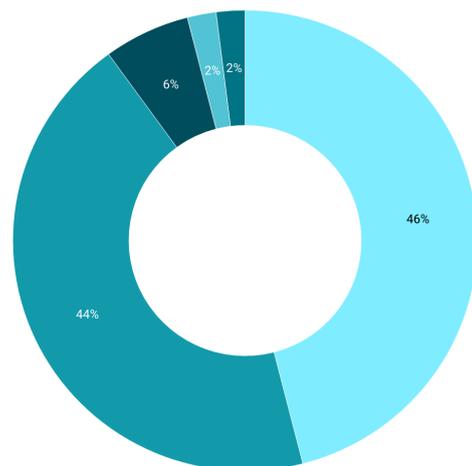


Chart: Olivia Hnatyshyn • Source: LVI • Created with Datawrapper

## b) Parcours au Canada

La plupart des participants du sondage a une profession liée à l'administration, l'enseignement, les sciences humaines et sociales, et les sciences de la santé. Malgré les différences de métiers et au niveau des exigences de permis (par exemple, les professionnels de la santé doivent faire partie d'un ordre pour exercer son métier, tandis que les professionnels des sciences sociales ne sont pas attachés aux ordres professionnels), les difficultés et préoccupations rencontrées par les participants par rapport à la reconnaissance des diplômes sont similaires.

### Domaine des professions des participants au sondage

Administration, affaires, comptabilité et finance	25
Enseignement et sciences de l'éducation, sciences humaines et sociales	18
Santé	18
Technologies de l'information	8
Justice et protection du public	5
Bâtiments, travaux publics, aménagement et transports	2
Ressources naturelles, agriculture, faune et environnement	2
Autres: Communication, électronique, génie mécanique, chimie, logistique, mathématiques et restauration	7
<b>Total</b>	<b>85</b>

Table: Olivia Hnatyshyn • Source: LVI • Created with Datawrapper

Le tableau ci-dessous capture la distribution par domaine des professions des participants au sondage.

### Niveaux de scolarité

■ Baccalauréat ■ Maîtrise ■ Collégiale ■ Doctorat ■ Spécialiste

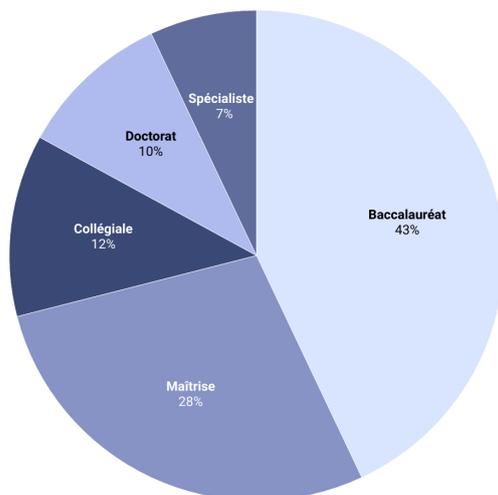


Chart: Olivia Hnatyshyn • Source: LVI • Created with Datawrapper

Le graphique ci-dessous distribue les résultats par niveau d'études des participants au sondage. Il a été constaté que quelques participants ont changé de domaine réorientant ainsi leur carrière. Le sondage ne fournit pas les motivations d'un tel changement.

Un exercice pertinent dans le futur serait d'explorer les raisons et les expériences des nouveaux arrivants qui décident de réorienter leurs carrières.

Le graphique suivant fait la distribution du nombre total des années de scolarités entreprises par les participants.

### Années de scolarité

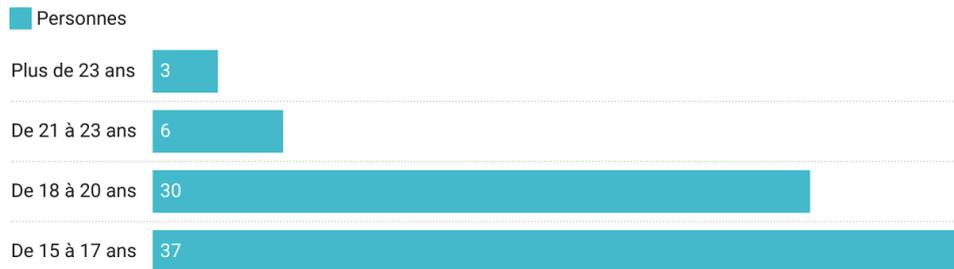


Chart: Olivia Hnatyshyn • Source: LVI • Created with Datawrapper

La plupart des participants du sondage possèdent des diplômes du niveau baccalauréat (33) et maîtrise (21), ce qui représente entre 15 à 20 ans de scolarité. Les expériences dans l'exercice de sa profession hors du Québec sont diverses parmi les participants, mais la majorité a exercé pendant plus de 3 ans. Cela démontre l'importance de donner une valeur juste aux qualifications et aux expériences obtenues hors du Québec.

Le graphique suivant fait une distribution actuelle des occupations des participants. Des vingt et sept (27) personnes détenant un diplôme canadien, six (6) ont obtenu un diplôme d'un autre domaine et neuf (9) dans un domaine proche ou affilié.

### Occupation actuelle

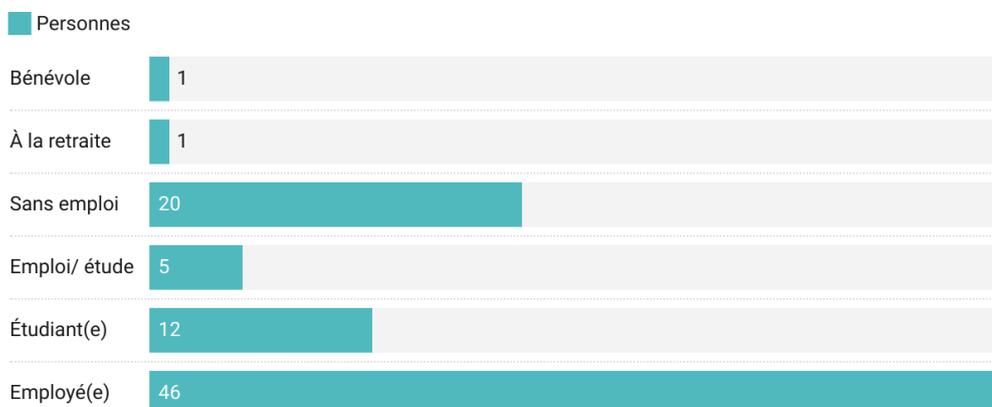
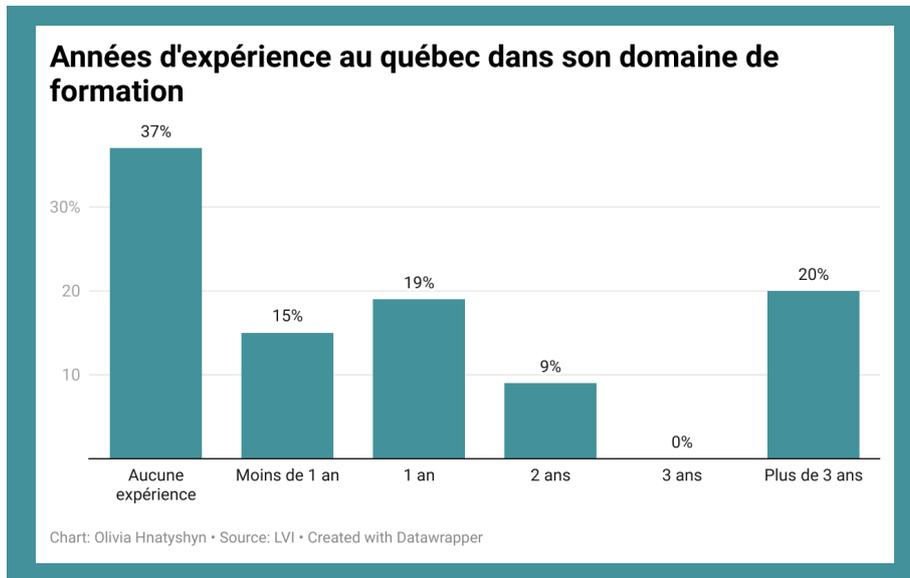


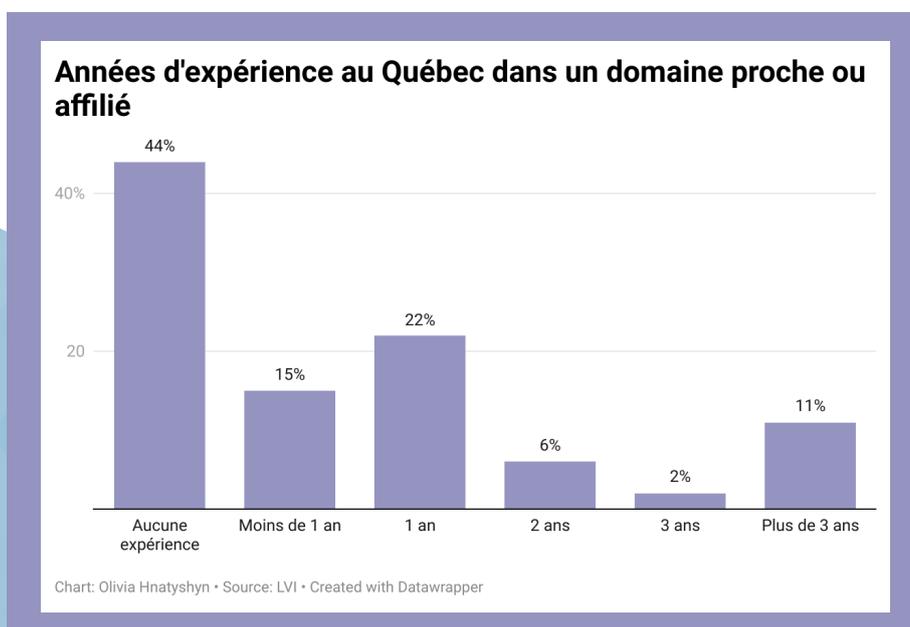
Chart: Olivia Hnatyshyn • Source: LVI • Created with Datawrapper

Vingt (20) des participants au sondage se trouvaient sans emploi ; parmi eux, seulement six (6) avaient fait des études au Canada. Cinquante et deux (52) participants sont en emploi et parmi eux, vingt et six (26), soit la moitié, possèdent un diplôme canadien (3 études professionnels, 12 études collégiales, 3 au premier cycle, 8 au deuxième cycle et 1 au troisième cycle).



Le seul participant qui se trouvait à la retraite était également détenteur d'un diplôme canadien.

La proportion des participants en emploi qui ont obtenu un diplôme au pays est notamment supérieure (50%) que celle-ci des personnes sans emploi qui ont fini des études au Canada. Cela démontre que, pour les participants au sondage, le manque de diplôme canadien augmente le risque de se trouver sans emploi.



Une information inquiétante qui ressort du sondage est le manque d'expérience québécoise dans le domaine de formation des participants au sondage: 37% (20 personnes) disent ne pas avoir de l'expérience dans leur domaine au Québec et 44% (24 personnes) disent ne pas avoir de l'expérience dans un domaine en lien avec leur formation de base. Ces chiffres ne sont pas nécessairement attribuables à une arrivée récente, car seulement 26% des personnes interrogées sont arrivées au Québec, il y a moins de 3 ans.

Seulement 20% des participants ont une expérience de plus de 3 ans dans leurs domaines de formation au Québec, même si la plupart d'entre eux ont plus de 3 ans d'expériences dans leurs domaines accumulés hors du pays. Le sondage montre que l'expérience hors du Québec ne correspond pas nécessairement à l'expérience que les personnes peuvent acquérir au Québec dans leurs domaines de formation. Cela suggère que, malgré la richesse de ses expériences gagnées hors Québec, les participants du sondage trouvent des difficultés pour exercer leurs professions. Il faut noter que le nombre de participants sans expériences professionnelles dans leurs domaines est élevé (37%) ; cela veut dire que plus de trois quart (3/4) des personnes qui ont participé au sondage n'ont pas eu l'opportunité de mettre en pratique leurs compétences au Québec. LVI a signalé dans sa mission les difficultés au niveau de la reconnaissance des diplômes et compétences obtenus à l'étranger comme l'un des principaux problèmes d'intégration des nouveaux arrivants au Québec.

**Expérience dans le domaine de compétence au Québec**

Aucune expérience Plus de 3 ans 1 an Moins de 1 an Other

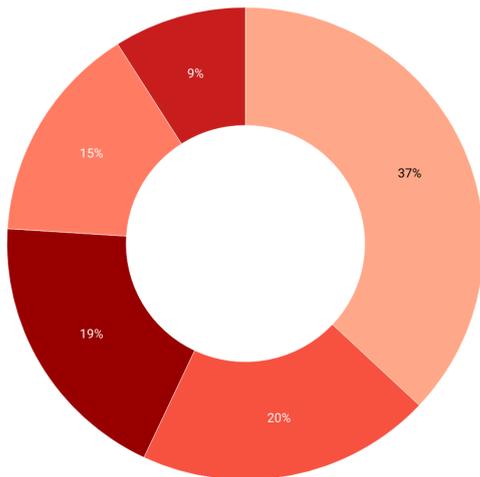


Chart: Olivia Hnatyshyn • Source: LVI • Created with Datawrapper

**Expérience accumulée hors du Québec dans le domaine de compétences**

De 6 à 8 ans De 3 à 5 ans De 9 à 12 ans Plus de 12 ans Moins de 3 ans 10

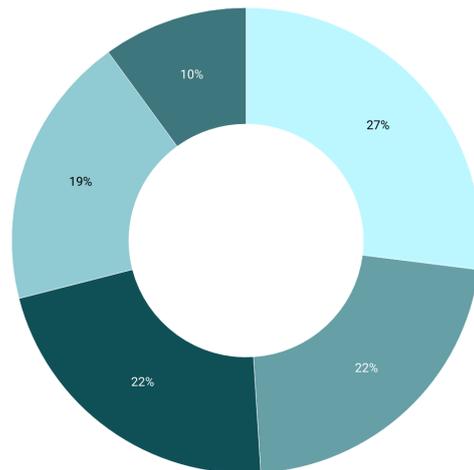


Chart: Olivia Hnatyshyn • Source: LVI • Created with Datawrapper

Les raisons du manque d'expériences dans le domaine de formation peuvent être variées, et elles peuvent être liées à la reconnaissance des compétences, des expériences et des diplômes obtenus à l'étranger. Nous pouvons différencier entre les participants qui exercent des professions réglementées par un ordre et ceux qui ont des professions sans ordre professionnel. Parmi le premier groupe, certaines réponses témoignent des multiples difficultés au niveau des démarches auprès des ordres (processus coûteux en temps et en argent, information pas claire et trop de documents à fournir). Pour les personnes qui appartiennent au deuxième groupe (sans ordre professionnel), les difficultés sont variées (par exemple, difficultés dans l'obtention de l'évaluation comparative et méconnaissance des diplômes par certains employeurs).

Un des participants a fait un bon résumé de la situation par rapport à la qualification des nouveaux immigrants : « Le Canada nous sélectionne comme travailleurs qualifiés mais dans le fond reste rigide quant à la reconnaissance des diplômes et l'expérience canadienne ».

### c) Ordres professionnels et reconnaissance des qualifications obtenues hors du Québec

44% des répondants du sondage possèdent des diplômes menant à des professions réglementées par un ordre au Québec ; la plupart d'entre eux ont des diplômes en comptabilité, médecine, soins infirmiers, travail social et droit.

Répondants avec une profession réglementée par un ordre

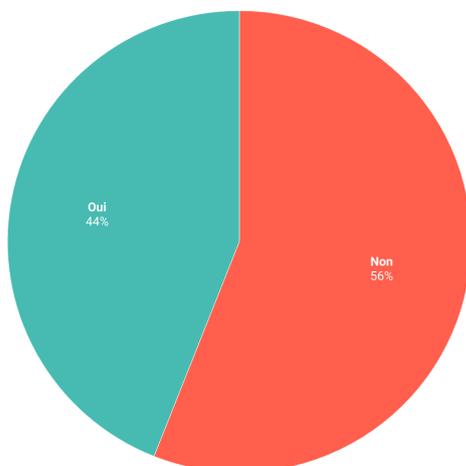


Chart: Olivia Hnatyshyn • Source: LVI • Created with Datawrapper

Professions réglementé par un ordre

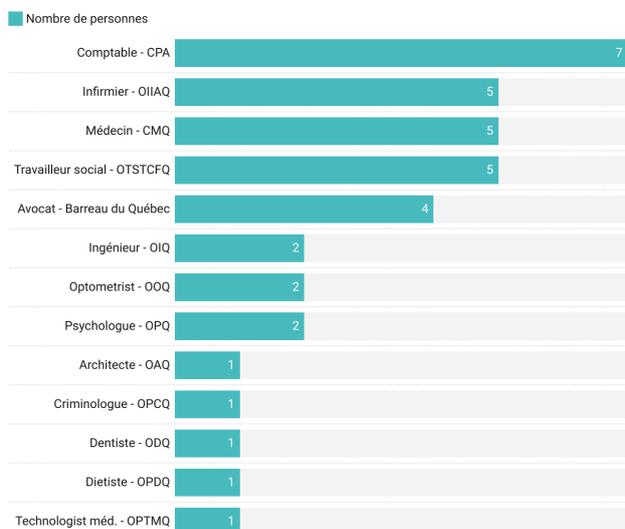


Chart: Olivia Hnatyshyn • Source: LVI • Created with Datawrapper

## Situation face aux ordres professionnels

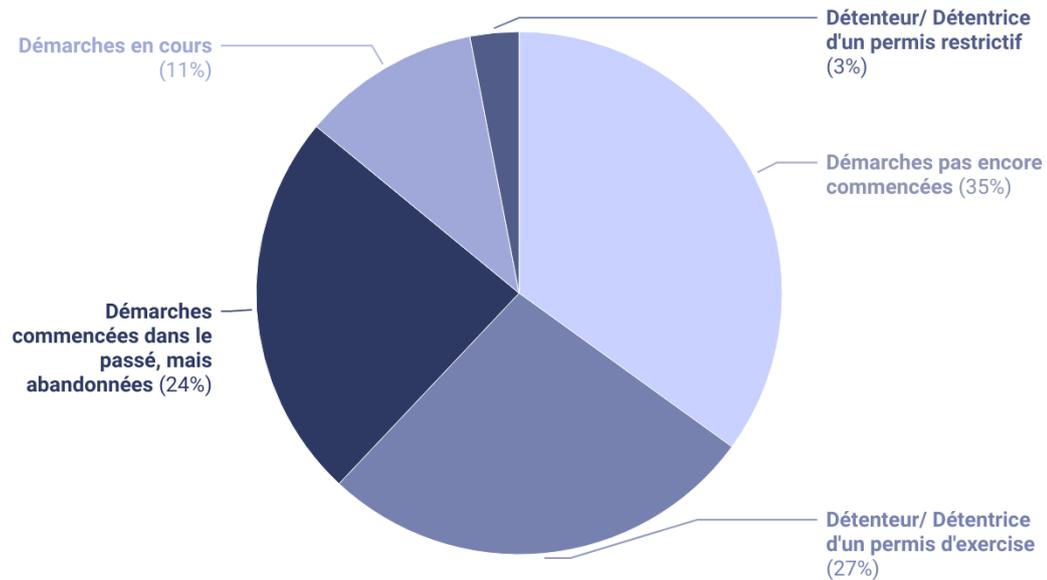


Chart: Olivia Hnatyshyn • Source: LVI • Created with Datawrapper

Presque trois quart (3/4) des participants qui avaient commencé une demande auprès d'un ordre professionnel (24%) ont abandonné le processus et l'ont considéré comme une démarche difficile :

- « Le processus est trop complexe, coûteux et avec beaucoup d'incertitudes »
- « Parce que l'information était difficile à obtenir auprès du barreau du Québec »
- « les délais d'attente sont longs »
- « Il faut tout recommencer même si tu travailles dans le domaine depuis longtemps »
- « Trop des documents à fournir »

Parmi les raisons exprimées pour prendre la décision d'abandonner la demande d'obtention d'un permis auprès de l'ordre professionnel étaient avancés:

- « Pas de soutien financier pour moi et ma famille »
- [J'ai décidé de] « retourner à l'école pour étudier »
- « La méfiance et l'impression que l'ordre me prendrait l'argent en sachant que mes diplômes obtenus à l'étranger ne seraient pas reconnus »
- « Beaucoup d'attentes »
- « Beaucoup de papiers à soumettre »
- « Il manque certain document[s] qui [ne] sont pas trouvable [s] »

Les participants qui n'ont pas encore commencé leurs démarches auprès d'un ordre professionnel donnent des raisons similaires pour expliquer leur désarroi:

- « Trop longue la procédure, je devais travailler dans autres choses »
- Démarches coûteuses et prennent beaucoup de temps ».

Quatre (4) répondants ont raconté que, au moment de répondre au sondage, ils se trouvent dans le processus de reconnaissance auprès d'un ordre professionnel. Ces professionnels, tous provenant du milieu de la santé (médecine, soins infirmiers et odontologie) attendaient une réponse de l'ordre depuis plus d'un an.

De 13 à 18 mois	1
De 19 à 24 mois	2
Plus de 24 mois	1
<b>Total</b>	<b>4</b>

Pour la plupart des participants qui ont réussi leur processus d'obtention d'un permis, l'obtention de l'information nécessaire était facile à naviguer, d'accès facile, claire, compréhensible et complète. Cependant, un des participants expliquait qu'il a dû faire un baccalauréat additionnel au Canada pour intégrer l'ordre professionnel. Un autre a identifié comme difficulté au processus le fait d'avoir deux dossiers, un physique et un autre électronique.

**Durée de processus d'obtention d'un permis**

Plus de 24 mois De 1 à 6 mois De 13 à 18 mois De 7 à 12 mois

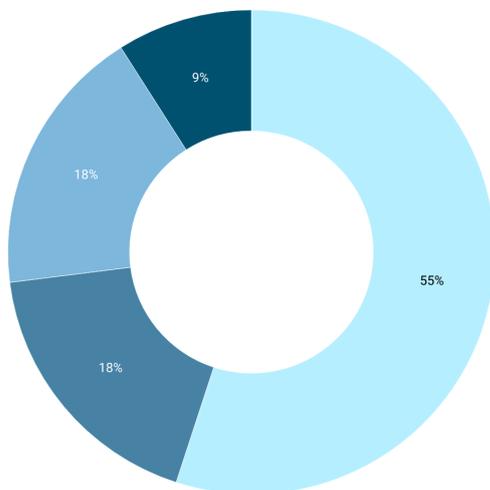


Chart: Olivia Hnatyshyn • Source: LVI • Created with Datawrapper

Neuf (9) des participants ont dû suivre au moins un cours à l'université ou au Cégep pour obtenir un permis d'exercice, ce qui entraîne du temps et des dépenses importantes. Pour la plupart des personnes, les cours ont coûté 2500\$ ou moins, mais pour une personne les cours ont coûté entre 2500 et 5000\$. Par contre, pour un participant les coûts ont dépassé les 7500\$. Malgré un tel investissement, la plupart des participants ont considéré que ces cours étaient pertinents. Pour la majorité, le processus auprès de l'ordre a coûté, dans sa totalité, entre 0\$ et 5000\$.

### Temps investi dans les cours exigés pour avoir son permis

De 1 à 6 mois Plus de 24 mois De 7 à 12 mois De 19 à 25 mois

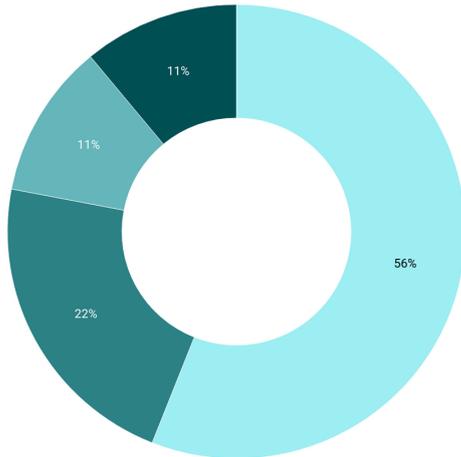


Chart: Olivia Hnatyshyn - Source: LVI - Created with Datawrapper

### Durée des démarches (demande en cours)

De 19 à 24 mois De 13 à 18 mois Plus de 24 mois

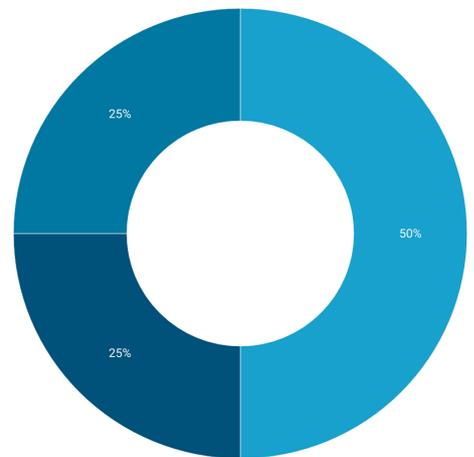


Chart: Olivia Hnatyshyn - Source: LVI - Created with Datawrapper

### Coût total du processus de demande d'un permis

De 0 à 5000\$ De 10 001\$ à 15 000\$ Plus de 15 000\$

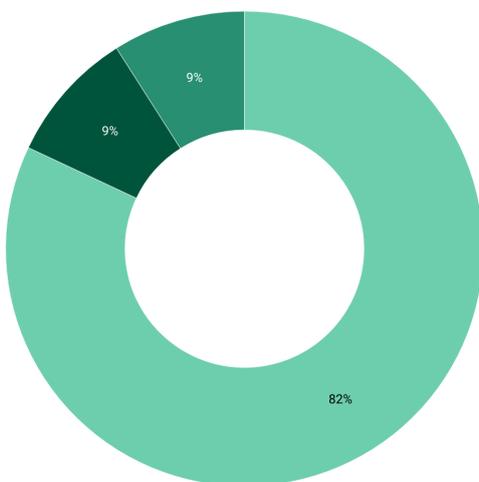


Chart: Olivia Hnatyshyn - Source: LVI - Created with Datawrapper

Quatre (4) des participants se trouvaient dans la démarche d'obtention du permis. Les temps d'obtention des documents ont varié entre 0 à 6 mois (1 personne) 7 à 12 mois (2 personnes) et entre 12 et 18 mois (1 personne). Trois (3) de ces personnes ont payé entre 0 et 1500\$ et une autre a dépensé plus de 4500\$. Un obstacle identifié pour l'obtention des documents nécessaires pour la demande de permis est celle d'obtenir certaines attestations à distance (par exemple, un document de détail du programme de formation cours par cours incluant des détails de chaque cours fait à l'extérieur du Canada).

### Temps investi dans les démarches (demande abandonnée)

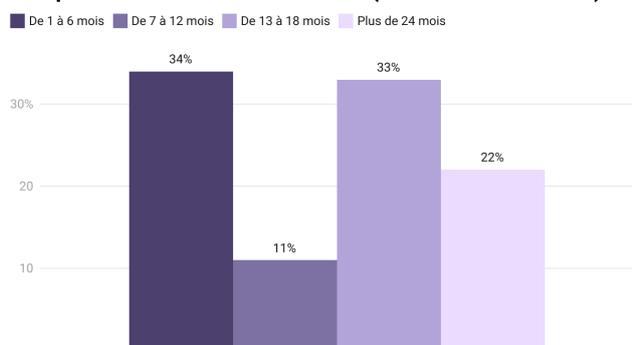


Chart: Olivia Hnatyshyn • Source: LVI • Created with Datawrapper

### Coût de la démarche (demande abandonnée)

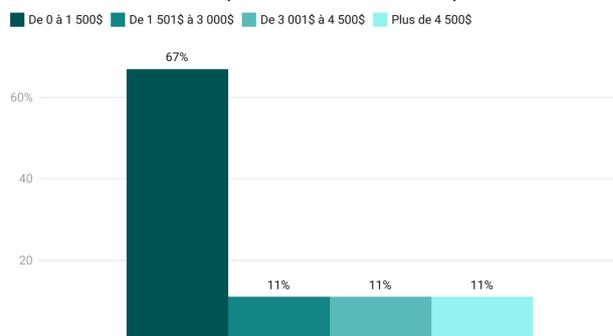


Chart: Olivia Hnatyshyn • Source: LVI • Created with Datawrapper

Six (6) personnes ont déclaré qu'elles ont l'intention d'entamer des démarches auprès d'un ordre professionnel du Québec. Toutes les autres ont dit qu'elles aimeraient obtenir un accompagnement lors de ses démarches auprès de l'ordre professionnel, ce qui démontre l'importance de la mission de La voix de l'immigrant et le besoin d'avoir un budget pour offrir ce type de services à la communauté.

Dans le cas des diplômés qui ne doivent pas entamer des démarches auprès d'un ordre, le sondage a révélé aussi plusieurs difficultés au niveau de l'intégration professionnel. Parmi les témoignages écrits dans le sondage, nous avons relevé des expériences de surqualification, déqualification et sous qualification. Dans la catégorie de sous qualification, nous avons trouvé que, souvent, le manque d'expérience au Québec (et au Canada) constitue une raison suffisante pour ne pas décrocher un emploi. En ce qui concerne les professionnels victimes de la surqualification, plusieurs réponses montrent que les diplômes peuvent être perçus comme un inconvénient ou un désavantage pour l'obtention d'un emploi, ce qui donne lieu à la pratique d'omettre certaines qualifications des CV pour pouvoir décrocher un emploi sous qualifié.

<b>Surqualification</b>	« Vu que les recherches d'emploi dans mon domaine n'aboutissaient pas, j'ai cherché un emploi de niveau inférieur avec le soutien du CJEO et on m'a répondu que j'étais surqualifié pour le poste alors que je ne demande qu'à travailler. »
	« ...j'ai plusieurs diplômes, alors j'ai dû modifier mon CV en conséquence, et laisser un seul diplôme ».
	« Étant donné que je n'avais pas réussi à trouver un travail dans mon niveau de formation, j'ai essayé de trouver un travail sous qualifié, mais cela n'a pas marché car j'avais selon eux trop de formation ».
	« J'ai dû modifier la façon de présenter mon CV sans la mention de mes diplômes au complet pour trouver un emploi que je n'obtenais pas avant ».
	« Je trouve que l'intégration dans le domaine de l'éducation universitaire est presque impossible pour les personnes formées à l'étranger. Hors de l'éducation, j'ai trouvé quelques options intéressantes mais qui ne requièrent pas un diplôme de doctorat ».
<b>Déqualification</b>	« (...) les exigences du poste étaient en dessous de mes qualifications ».
<b>Sous qualification</b>	« Sous-qualifié à cause de l'anglais »
	« Manque d'expérience dans mon domaine de travail au Québec et les gens ne sont pas habitués à la diversité d'accents ».
	« Tout simplement ils n'ont pas embauché parce que je n'avais pas d'expérience québécoise »

Cependant, la plupart des participants sans ordre professionnel pensent que leur expérience de travail hors du Québec a été reconnue dans leurs recherches d'emploi. Pour ceux qui trouvent que leur expérience à l'étranger n'a pas été considérée, nous avons trouvé certaines situations décourageantes, comme celle d'une diplômée qui explique « Je n'ai pas encore obtenu d'emploi » et, en 8 mois, elle a trouvé seulement un stage de 14 semaines dans son domaine, mais qu'après son stage, elle doit continuer à rechercher activement un emploi. Ces expériences donnent l'impression

d'avoir reçu un traitement différent lors de la recherche d'emploi à cause de son statut de nouvelle arrivante.

À l'occasion de leur recherche d'un emploi, nous avons trouvé des expériences variées ; par exemple, pour certains participants, la recherche d'emploi a eu une courte durée (deux semaines pour un emploi dans leur domaine de compétences / formation) tandis que, pour d'autres la recherche d'emploi s'est étirée pendant 1, 2 ou 3 ans.

**Est-ce que votre expérience de travail hors du Québec vous a été reconnue?**

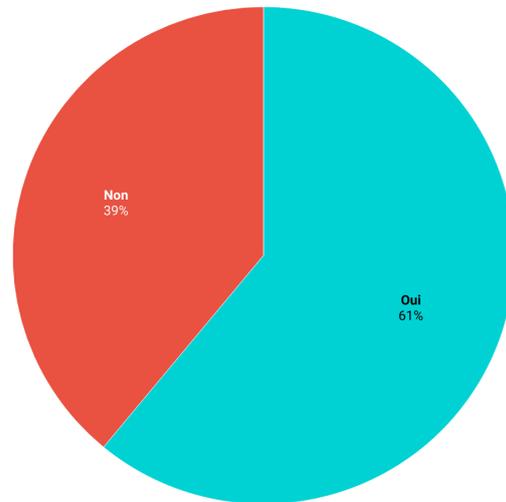


Chart: Olivia Hnatyshyn • Source: LVI • Created with Datawrapper

## CONCLUSION DU SONDAGE

Les résultats du sondage correspondent aux opinions des travailleurs diplômés à l'étranger qui ont participé au sondage de perception dont l'un des objectifs est d'ouvrir des espaces de réflexion autour l'intégration au marché du travail au Québec.

Voici les principales leçons tirées du sondage :

- Pluralité de participation au sondage, notamment par les origines, les régions de résidence au Québec, leurs domaines professionnels, leurs âges et leur sexe entre autres. Ce qui permet une meilleure appréciation de la problématique.
- Majorité des participants au sondage sont citoyen(ne)s canadien(ne)s, c'est-à-dire, des personnes résidents au Canada depuis quatre (4) ans et qui ont un haut niveau de scolarité (études de 1er, 2ème et 3ème cycle) et titulaires des diplômes dans le domaine de l'administration, des sciences humaines, sociales ou de la santé, entre autres.
- Bien que la majorité des participants a déclaré être en emploi, beaucoup d'entre eux occupent des postes qui n'ont pas un lien avec leurs domaines de formation (ni de compétence) d'une part et d'autre le constat est qu'autour de vingt pourcent (20%) des participants étaient sans emploi.
- Grande majorité des participants avait déclaré n'avoir aucune expérience québécoise dans leur domaine de formation ou dans un domaine en lien avec leurs études. Situation qui laisse entrevoir la présence d'obstacles quant à la reconnaissance des diplômes obtenus à l'étrangère de la part des employeurs. Situation qui contraste avec le fait que plusieurs participants ont déclaré avoir omis leurs diplômes ou leurs expériences à l'étranger pour avoir la chance d'obtenir un emploi.
- Nombre de participants ont déclaré avoir repris des études dans un domaine différent à cause de la difficulté à trouver en emploi dans leurs domaines d'études. Situation qui consacre une perte significative d'un savoir-faire dont les travailleurs diplômés à l'étranger sont seuls dépositaires.
- Bien que la majorité des participant a déclaré ne pas posséder un diplôme dans un domaine réglementé par un ordre professionnel au Québec, un haut pourcentage d'entre eux (40%) a confirmé avoir besoin d'un permis pour exercer sa profession au Québec.

- Nombre de participants qui ont déclaré avoir besoin d'un permis pour exercer leurs professions au Québec ont confirmé n'avoir pas démarré les démarches auprès des ordres professionnels ou simplement ont manifesté avoir abandonné leurs démarches à cause des difficultés rencontrées devant certains ordres professionnels. Les principales difficultés étant: exigences contradictoires imposées par certains ordres, délais anormalement longs et coûteux pour la reconnaissance des acquis et compétences, etc.
- Les participants au sondage avec un diplôme dans un domaine non réglementé au Québec ont informé que leur expérience professionnelle hors de Québec a été reconnue dans certains cas et qui trouver un emploi dans leur domaine de compétence (ou apparenté) n'a pas été difficile. Toutefois, ils ont parfois dû cacher certains de leurs diplômes pour ne pas paraître surqualifiés.
- Eu égard à tout ce qui précède et sans aucun doute, l'intégration au marché du travail des travailleurs diplômés hors du Québec dont les professions sont réglementées au Québec fait encore l'objet de discrimination systémique.

## RECOMMANDATIONS

- Effectuer des séances de sensibilisation et de réflexion autour des résultats du sondage de perception avec la participation des membres de l'organisme et autres parties prenantes concernées.
- Élaborer une proposition de revendications à partir des réflexions et des discussions tenues lors des séances de sensibilisation des résultats du sondage.
- Élaborer un plan de diffusion des résultats du sondage devant les autorités politico-administratives provinciales et fédérales ainsi que l'opinion publique.
- Concevoir avec la participation des membres de l'organisme des services pour mieux aider les personnes touchées par la problématique identifiée par le sondage et promouvoir la création d'un réseau d'entraide.
- Obtenir un soutien financier récurrent du secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS) afin de permettre à l'organisme de mieux formuler des réponses efficaces contre la discrimination systémique à l'emploi dont sont victimes les travailleurs diplômés hors du Québec, à travers des actions et activités en défense collective des droits.

